

TITRE DE LA DELIBERATION	
N°1	Acquisition de la parcelle cadastrée AC 491 lieu-dit BAYLE d'une superficie de 1138 m ² appartenant à l'indivision LASGOUTE-LACOUR
N°2	Convention cadre de fonctionnement du service fiscalité commun à Nîmes Métropole et à la Commune de Milhaud intégrant l'avenant n°3
N°3	Subvention exceptionnelle à l'association « <i>les Tabbies de Marie</i> » dans le cadre de la convention de partenariat signée entre l'association et la Commune relative à la campagne de stérilisation et d'identification de chats errants sur le territoire communal
N°4	Convention de partenariat à intervenir pour l'organisation , la programmation et la mise en œuvre des traditions taurines entre Nîmes Métropole et la commune pour 2025
N°5	Règlement de la course solidaire organisée au profit du CEC du Gard
N°6	Création de postes et mise à jour du tableau des effectifs
N°7	Débat d'orientation budgétaire – approbation du rapport 2025
&	Compte-rendu des décisions municipales prises par Monsieur le Maire en vertu des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales



Le Maire de Milhaud


Jean-Luc DESCLOUX